



## Résultats 2014

Paris, le 29 avril 2015

Le Conseil d'administration de Techniline, réuni le 23 avril 2015 a arrêté les comptes de l'exercice 2014. Les procédures d'audit des comptes sont effectuées et les rapports d'audit relatifs à la certification des comptes ont été émis par les commissaires aux comptes.

Données sociales auditées (en euros)		
Compte de résultat résumé	2014	2013
Chiffre d'affaires net		21 728
Résultat d'exploitation	-65 932	-49 142
Résultat financier	-4 345 297	-2 224
Résultat exceptionnel	-696 418	-
Résultat net	-5 107 647	-51 367
Bilan résumé	31/12/2014	31/12/2013
Total actif immobilisé		5 079 529
Total actif circulant	159 826	152 916
Capitaux propres	-15 344	5 092 303
Total provisions et dettes	175 170	140 142

### Préambule : mise en liquidation judiciaire de la filiale Techni Ciné Phot

L'unique filiale de Techniline, la société Techni Ciné Phot (détenue à 100% et qui avait pour activité la distribution de produits informatiques et audiovisuels), a été mise en liquidation judiciaire par décision du Tribunal de commerce de Nanterre le 06 août 2014. La date de cessation des paiements a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Techniline, société sans autre activité que la gestion de sa participation dans sa filiale Techni Ciné Phot, est désormais une holding sans activité.

### Résultats de l'exercice 2014

Au titre de l'exercice 2014, compte tenu de la mise en liquidation de son unique filiale, Techniline n'a enregistré aucun produit d'exploitation.

Les titres de Techni Ciné Photo inscrits au bilan de Techniline ont été dépréciés à 100% au 31 décembre 2014 par une provision de 4.345.297 euros. Le résultat financier est négatif pour (4.345.297) euros contre (2.224) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net comptable fait ressortir une perte de (5.107.647) euros contre une perte de (51.367) euros au 31 décembre 2013.

### Situation financière au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres s'élèvent à (15.344) euros pour un capital social de 5.963.413 euros contre 5.092.303 au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2014, les dettes de la société Techniline s'élevaient à 120.170 euros, ces dettes sont à échéance de moins d'un an.

Une provision pour risques est également enregistrée au bilan pour 55.000 euros.

### Evènements importants depuis le début de l'exercice 2015 et évolution stratégique

La gouvernance de Techniline a été modifiée. Monsieur Gabriel Fossorier a été nommé Président Directeur Général. Groupe Unika représenté par Monsieur Moshey Gorsd a été coopté en qualité d'administrateur le 2 février 2015.

Le siège social a été transféré au 164 boulevard Haussmann – 75 008 Paris en février 2015. Pour rappel, le siège social avait été transféré au cours de l'exercice 2014 au 86/115 avenue Louis Roche à Genevilliers (92 230).

### Perspectives

Les conseils d'administration de Techniline et de Groupe Unika, réunis respectivement les 23 avril et 22 avril 2015, ont approuvé les modalités d'une fusion par absorption de Groupe Unika par Techniline et autorisé la signature du projet de traité de fusion.

Groupe Unika est un groupe français indépendant qui conçoit, fabrique et distribue aux professionnels du matériel et des produits informatiques et péri-informatiques sous ses marques chacune étant adaptée à une typologie particulière de clientèle.

Cette fusion-absorption doit contribuer à la reconstitution du patrimoine et des activités de Techniline.

Techniline holding sans activité, est redevable auprès de deux principaux créanciers de sommes (d'un montant respectif d'environ 100K€ et 600K€) qu'elle ne peut assumer seule à ce jour. Groupe Unika a conclu des accords avec ces créanciers afin de solder ces créances au jour de la réalisation de la fusion.

Si l'opération de fusion-absorption n'a pas lieu, ces accords seront annulés et la société Techniline sera redevable immédiatement de l'intégralité des montants ce qui la conduira en situation de cessation des paiements.

En conséquence, cette opération de fusion-absorption est de nature à permettre la continuité d'exploitation de la société Techniline.

Les sociétés Techniline et Groupe Unika ont publié conjointement un communiqué le 29 avril 2015 afin de préciser les modalités de cette fusion par absorption et les perspectives créées pour Techniline. Ce communiqué ainsi que les documents préparatoires en vue de la tenue des assemblées générales mixtes de Techniline et de Groupe Unika toutes deux devant se tenir le 3 juin 2015 pourront être consultés sur les sites de Techniline ([www.techniline.info](http://www.techniline.info)) et de Groupe Unika dans la rubrique Investisseur ([www.unika.com](http://www.unika.com)). Un communiqué informant de la mise à disposition des documents préparatoires sera également diffusé.

Les cotations de l'action Techniline demeurent suspendues. Il sera demandé la reprise des cotations après réalisation du regroupement d'action envisagé.

### ***A propos de Techniline***

*Techniline est une holding sans activité depuis la mise en liquidation judiciaire de son unique filiale Techni Ciné Phot intervenue le 6 août 2014.*

*Techniline se positionnait auparavant en tant qu'acteur de la convergence numérique et comme le spécialiste français de la distribution de produits numériques et de l'image.*

*Techniline est coté sur Alternext depuis juin 2005 (codes : FR0010212480 – ALTEC)*

---

### **Contact :**

Atout Capital  
[melanie.bonanno@atoutcapital.com](mailto:melanie.bonanno@atoutcapital.com)  
Tél : 01 56 69 61 80